

Sophie GUÉRARD DE LATOUR, dir., *Le multiculturalisme a-t-il un avenir ?*

Paris, Hermann. coll. Philosophie, 2013, 330 pages

Cécile Martin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/9939>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.9939](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.9939)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2015

Pagination : 402-404

ISBN : 9782814302600

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Cécile Martin, « Sophie GUÉRARD DE LATOUR, dir., *Le multiculturalisme a-t-il un avenir ?* », *Questions de communication* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 01 septembre 2015, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/9939> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.9939>

Tous droits réservés

Le chapitre suivant, « Les acteurs-passeurs dans le champ de la lutte contre les discriminations raciales » (pp. 123-150), analyse le rôle des acteurs-passeurs identifiés dans le champ de la lutte contre les discriminations. Ces acteurs nationaux et transnationaux sont des individus et des groupes opérant sur différentes échelles de perception, d'action et de circulation de normes et de pratiques dans le cadre des processus d'européanisation de la lutte contre les discriminations (p. 123). L'étude souligne la diversité des acteurs transnationaux tels les services et instances des institutions européennes, la Confédération européenne des syndicats et d'autres acteurs de la société civile. Elle montre les scènes de passage de l'échelle européenne à l'échelle nationale dans lesquelles les programmes et les initiatives des parlementaires européens, les programmes et les experts nationaux constituent une forme de « transnationalisation » des acteurs en faveur de l'égalité des chances (p. 136). Les auteurs relativisent toutefois ces interconnexions puisque la collaboration n'est pas toujours la règle en raison de diverses contraintes organisationnelles et matérielles. Si certains acteurs remplissent bien leur rôle de passeur, d'autres prennent clairement leur distance avec le paradigme européen (p. 147).

Le cinquième chapitre (« Les instruments et les équipements experts de la lutte contre les discriminations raciales », pp. 151-203) revient sur la question de l'expertise et des dispositifs développés dans le cadre de la lutte contre les discriminations raciales pour rendre la directive Race opérationnelle. L'étude souligne une pluralité des expertises dans le cas français aux niveaux institutionnel, syndical et associatif. Les modèles d'intégration de la population immigrée et les politiques contre les discriminations en Espagne se pose à la fois aux niveaux étatique et autonome et les associations, expertes en « immigration » et « discriminations », jouent un rôle fondamental dans ce champ d'action (p. 172). Dans le cas du Royaume-Uni, l'étude retient deux indicateurs : le volume de l'activité contentieuse et le travail des experts issus de la société civile et affiliés au réseau Equality and Diversity Forum (p. 180).

Le dernier volet de l'ouvrage (« La promotion de l'égalité des chances », pp. 205-228) se penche sur l'action spécifique pour l'égalité des chances qui se distingue de la lutte contre les discriminations. Ainsi les auteurs passent-ils de la directive Race relative à la lutte contre les discriminations aux politiques de promotion de l'égalité des chances. La notion d'égalité est perçue en France comme une exigence de la République

fondée sur l'égalité des droits et des devoirs et qui se refuse d'aborder la question ethnique. Au Royaume-Uni, la Stratégie pour l'égalité a pour objectif de bâtir une société qui assure l'égalité de traitement et des chances. Le Plan stratégique pour l'égalité des chances élaboré en Espagne évoque l'égalité hommes-femmes et met au second plan la question ethnique ou raciale.

En guise de conclusion, l'étude souligne l'impact des cultures nationales sur les modalités concrètes d'application du paradigme européen. Elle révèle le caractère hybride du processus d'européanisation des diverses normes et pratiques nationales qui se remarque au niveau de la terminologie, des acteurs-porteurs et des outils mobilisés aux niveaux nationaux. Ce processus paraît donc assez complexe pour accueillir un « modèle-type » afin de lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité des chances.

Ahmed Berkas

Crem, université de Lorraine, F-57000

berkas@mail.com

Sophie GUÉRARD DE LATOUR, dir., *Le multiculturalisme a-t-il un avenir ?*

Paris, Hermann. coll. Philosophie, 2013, 330 pages

Partant du constat que « le multiculturalisme semble désormais faire partie du paysage des démocraties libérales », l'ouvrage dirigé par Sophie Guérard de Latour sur la définition et à l'application du multiculturalisme dans ces démocraties. Articulées autour de trois axes, les contributions abordent différents points fondamentaux inhérents au multiculturalisme, envisagé ici dans sa version libérale.

La première partie (« La culture, une catégorie piégée ? », pp. 27-134) s'applique à redéfinir le rôle de la culture dans tout questionnement relatif au multiculturalisme. Dans leurs contributions, les auteurs se demandent dans quelle mesure la culture peut s'offrir comme une « norme légitime pour compléter et enrichir le dispositif de la citoyenneté démocratique », alors même qu'elle est une « notion polysémique et ambiguë » (p. 14). Après un état des lieux des critiques opposées au multiculturalisme et une relativisation de leur portée par Will Kymlicka (pp. 29-75) – l'un des théoriciens ayant contribué à populariser le multiculturalisme –, ce sont les effets paradoxaux du multiculturalisme qui sont ensuite analysés par Daniel Weinstock (pp. 77-104), à partir de la problématique des droits culturels. Magali Bessone (pp. 105-134) propose, quant à elle, de revenir sur l'opposition entre culture et race, la culture utilisée

comme substitut à la race pouvant agir au niveau politique comme un obstacle à la visualisation des processus de racialisation concourant à la marginalisation des minorités ethniques.

La deuxième partie, « Limites politiques du pluralisme culturel » (pp. 137-224), poursuit ce questionnement et envisage les politiques du pluralisme culturel, notamment dans les rapports entre démocratie et religion (Catherine Audard, pp. 137-167 ; Roberto Merrill, pp. 169-199), et entre nature et culture (Catherine Larrère, pp. 201-224).

Dans le premier cas, la réflexion s'appuie principalement sur l'exemple des communautés musulmanes en Europe, leur entrée dans le débat public et l'importance accordée à leur voix dans l'évaluation des effets du multiculturalisme au sein des sociétés dans lesquelles une telle politique est mise en oeuvre. Sous couvert de mise en péril de l'homogénéité culturelle, en réalité, ce que ces minorités dénoncent est bien le caractère incongru du choix de la « *disparition* de l'altérité de l'Autre » comme critère d'évaluation du « succès de l'intégration » (p. 156). Par ailleurs, leur demande de reconnaissance de la religion comme socle d'une culture commune, au même titre que la classe sociale, la race ou le genre, implique de « re-conceptualiser la laïcité » (p. 166), qui ne saurait être confondue – comme c'est pourtant souvent le cas – avec la neutralité de l'État. Dans le second cas, c'est la question de la nature, au sens de milieu naturel ou d'environnement, qui fait l'objet d'une critique du multiculturalisme. Catherine Larrère propose un angle de vue qui examine la diversité culturelle à l'aune de l'environnement. Elle rappelle judicieusement que les cultures des minorités ne sont pas forcément « écologiquement plus saines » (p. 210), ce qui peut conduire à des paradoxes quand il s'agit de mettre en oeuvre des politiques de protection de la biodiversité, incluant des populations, leurs pratiques et l'environnement. De fait, malgré l'alibi de globalisation soutenu par une acception de la Nature comme bien commun, il ne faut pas oublier que l'« élaboration [...] des revendications environnementales » est en réalité « très occidentale » (p. 213).

Structuré autour des perspectives envisageables pour les politiques multiculturelles, le dernier ensemble de textes, « Un tournant civique multiculturel » (pp. 227-313), propose une analyse du multiculturalisme au prisme du républicanisme (Cécile Laborde, pp. 227-242), de l'identité nationale (Tariq Modood, pp. 243-276) et du rôle de l'histoire dans l'élaboration des luttes mémorielles (Sophie Guérard de Latour, pp. 277-313). Dans ce dernier texte, l'histoire comme « discipline à

vocation scientifique » est opposée à « l'histoire dite *nationale* » (p. 280) – « qui se manifeste au travers de supports aussi divers que les manuels scolaires, les revues ou émissions historiques, les monuments, les musées, les noms de rue, les discours d'hommes publics, etc. » (p. 281) – en tant qu'elles produisent deux types de discours qui, bien que connectés, sont pourtant distincts. Dans une perspective durkheimienne, l'auteur insiste sur le caractère positif des passages entre ces deux discours et sur l'importance d'intégrer la science à la régulation démocratique.

L'alternance des points de vue, qu'ils soient modérés ou plus critiques, offre en définitive un panorama sur la question du multiculturalisme fort appréciable à plusieurs niveaux. Traversé par des notions telles la liberté, la tolérance, la communauté, l'autonomie et la domination, mais aussi l'identité, l'environnement ou l'universalisme, l'ouvrage pourra trouver un écho favorable dans de nombreux champs de recherche. En effet, si le volume trouve son ancrage théorique dans le champ de la philosophie politique, il apparaît que l'intérêt qu'il suscite ne se limite pas à ce domaine. Il propose une réflexion qui pourra éclairer la recherche en sciences humaines, déjà amorcée sur ce sujet par « les sociologues, les politistes, les ethnologues ou les juristes » (p. 9). Interrogeant les limites des principes prescrits par la déclaration universelle des droits de l'homme, tels l'universalisme, la liberté et l'égalité, le multiculturalisme peut également s'apprécier comme un point d'entrée pour interroger ce qui relève de l'étude de la culture en général. « Diversité culturelle », mais aussi « identité culturelle » (p. 21), « appartenance culturelle » (p. 22) et « droits culturels » (p. 23), « agentivité culturelle » (p. 94) et « groupe culturel » (p. 106), soulignent ici l'importance de la culture érigée en catégorie. Les effets de ce recours excessif à la culture sont signalés à plusieurs reprises par des auteurs qui dépassent le simple constat pour soumettre des propositions. Par exemple, Magali Bessone souligne l'impact de l'« usage embrouillé du concept de culture » sur la puissance de diagnostic du multiculturalisme, qu'elle suggère de remplacer par une « théorie critique des races » (p. 107). Entre autres travaux, elle s'appuie sur ceux de Charles Taylor, qui questionne la validité de l'attribution d'« une et une seule mesure de "valeur" » (p. 112) à la culture.

En tant qu'il soulève de nombreuses difficultés dans le cadre de la mise en oeuvre de principes théoriques *a priori* justes, le multiculturalisme est également la pierre angulaire d'une critique de l'universalisme abstrait et de la prétendue « neutralité ethnoculturelle de la sphère publique » (p. 278). Cristallisée en un ethnocentrisme

aveugle à lui-même, cette absence de neutralité ethnoculturelle tend donc à affecter toute réflexion, ce qu'on remarquera jusque dans cet ouvrage, où la question du multiculturalisme n'est envisagée que du point de vue des sociétés occidentales. On pourra donc envisager les opportunités qu'offrirait une discussion prenant en compte des exemples hors de l'Europe et de l'Amérique du Nord, permettant éventuellement d'étayer les propositions formulées, limitées par une certaine uniformité des discours des contributeurs. De même, la participation plébiscitée en fin de volume de « l'ensemble des sciences sociales » (p. 311) au processus délibératif démocratique pourrait fort avantageusement trouver un terrain d'expression dans le débat sur les apports des analyses transdisciplinaires dans le cadre de recherches scientifiques.

Toutefois, malgré leur uniformité relative, il faudra reconnaître la complémentarité des différents textes et leur caractère clair et précis. On saluera le fait que l'ouvrage reste accessible au lecteur profane, ou du moins étranger à la philosophie politique. Ayant le mérite de traiter d'un sujet surmédiatisé dans les débats publics mais resté jusqu'à présent « objet d'étude marginal dans le champ de la philosophie politique française » (p. 9), le volume comble un espace de réflexion laissé (trop) longtemps vacant, qui relève pourtant de notre environnement culturel et de notre patrimoine commun.

Cécile Martin

IRCAV, université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, F-75000
cecile.martin.83d@gmail.com

Richard MÉMETEAU, *Pop culture. Réflexions sur les industries du rêve et l'invention des identités.*

Paris, Éd. La Découverte, Zones, 2015, 250 pages

Dans une précédente recension de *Mainstream*, solide ouvrage journalistique de Frédéric Martel (Paris, Flammarion, 2010) consacré à la guerre économique qui se noue entre blocs culturels mondiaux pour le *leadership* en matière de marchandises artistiques standardisées, nous regrettons qu'une analyse esthétique des dites marchandises n'ait pas été proposée par l'auteur pour étayer son récit. Richard Mémeteau remédie à ce manque en proposant une réflexion sur la « pop culture » comme structure esthétique spécifique. Sous-titré « Réflexions sur les industries du rêve et l'invention des identités », son *Pop culture* vient opportunément alimenter le débat sur la culture de masse en proposant une étude de son versant « pop » où le souci de plaire et de divertir le plus large public possible domine.

Se frayant aisément un passage entre les différents avatars du produit culturel pop (de Lady Gaga à *Lost*, en passant par la saga *Star Wars* et le jeu vidéo *Zelda*), Richard Mémeteau passe rapidement – il sait que le débat n'est plus là – sur les cris d'orfraie qui ont jalonné l'histoire d'une prise en compte de l'esthétique propre de la culture de masse et propose d'étudier la pop culture avec l'œil de l'*amateur* (au sens où Roland Barthes définissait celui-ci). L'analyse s'en ressent, avec bonheur : privilégiant la subjectivité, le cofondateur du site internet *freakosophy.com*, qui se définit lui-même comme un « geek attaché » – et qui n'en est pas moins professeur de philosophie – met son attrait pour la chose au service du dépliage de la chose elle-même.

Évitant d'emblée de proposer une définition trop rigide, Richard Mémeteau tente pourtant une approche « située » de la culture pop, en faisant la part belle aux apports de l'histoire culturelle contemporaine : « Ma première hypothèse est historique et sociale. L'attitude fondamentale de la pop culture est héritée de cette intégration nécessaire des musiciens noirs, des dessinateurs et scénaristes de *comics* juifs et de l'invention par les homosexuels d'une certaine posture *camp*. Ce genre de posture permettait de se frayer un chemin parmi les normes d'une société hostile tout en ne perdant pas sa propre voie. La deuxième hypothèse est historique et pragmatique. Elle consiste à suivre les recettes qui se sont transmises dans l'industrie d'Hollywood, toujours encline à plus de rationalisation, compte tenu des investissements colossaux qu'elle engage – quitte à parier sur les travaux érudits d'un mythologue nietzschéen et jungien » (pp. 238-239). Postulant ensuite qu'il « n'existe tout simplement pas de public si homogène qu'il consommerait indifféremment tout ce qui est pop » (p. 39), Richard Mémeteau ne cède pas à la tentation de n'envisager le phénomène « pop » que sous l'angle de sa réception et cherche à en démonter non seulement les enjeux en termes de production (en particulier les enjeux historiques et socio-économiques) mais aussi les effets de sens qui pourraient être communs à des objets culturels aussi différents qu'une saga de science-fiction (*Star Wars*) ou une émission de télé-réalité animée par une *drag-queen* (*RuPaul Drag Race*).

Selon l'auteur, sur le plan de la production, l'objet pop ne saurait se résumer à une marchandise culturelle fabriquée selon des processus de standardisation reconduits tels quels à chaque nouvelle création grand public. Comme l'avait déjà remarqué Edgar Morin il y a fort longtemps dans *L'Esprit du temps* (Paris, Grasset, 1962), ce type d'objet résiste toujours à la mise en équation qu'on tente de lui imposer, par